



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MARS 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 02_2026_21

L'An deux mil vingt-six, le 20 mars, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCAATION : 16/03/2026

DATE D’AFFICHAGE : 16/03/2026

Membres élus en fonction : 23 Nombre de présents : 22 Nombre de votants : 23 Quorum : 12

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Richard PELISSERO, Mme Magalie CAZAL, M. Hugues MASLARD, Mme Manuella SAINTE-ROSE, Mme Nathalie DARRAGUS, M. Joseph AFONSO, Mme Aurélie ADAM, M. Baptiste IBANEZ, Mme Nihed JEBALI, M. Cédric LANCELLE, Mme Virginie CORDIER, M. Franck BOSTON, Mme Clémence LUCAS, M. Romolo GRASSI, Mme Maria VIANA, M. Jérôme ARMAND, Mme Emeline LESAGE BORDIER, M. Stéphane DUBOIS, Mme Shavyna LOURDEMASSY, M. Christian TANAÏS.

Excusé(es) représenté(es) : M. Zacharie RIBEIRO procuration à M. Igor TRICKOVSKI.

Excusé(es) non représenté(es) :

Absents(es) :

Secrétaire de Séance : Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE OUVERT « ESSONNE NUMERIQUE ».

VU les articles L.5711-1, L. 5211-1 et L. 5212-1 et suivants, L. 2122-7 et L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-DRCL/778 du 11 octobre 2016 portant création du Syndicat mixte ouvert « Essonne numérique » ;



CONSIDERANT les statuts du syndicat mixte ouvert 'Essonne numérique';

CONSIDERANT que le syndicat mixte Essonne Numérique a décidé de porter une initiative en matière de transition numérique sur le territoire du département de l'Essonne;

CONSIDERANT que la commune est membre du syndicat mixte ouvert "Essonne numérique" et que la commune dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant;

CONSIDERANT qu'en application de la loi du 22 juin 2020 relative à l'installation des syndicats mixtes, l'élection des délégués au sein de syndicats intercommunaux peut se réaliser au scrutin ouvert si l'assemblée le décide à l'unanimité;

M le Maire propose ainsi de voter à scrutin ouvert la désignation des candidatures suivantes:

- M. Igor TRICKOVSKI Titulaire
- M. Zacharie RIBEIRO Suppléant

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

DESIGNE les délégués suivants pour représenter la Commune au syndicat mixte ouvert « Essonne numérique ».

- M. Igor TRICKOVSKI Titulaire
- M. Zacharie RIBEIRO Suppléant

*Ainsi fait et délibéré aux
Jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
A Villejust, le 20/03/2026*

*Le Maire,
Igor TRICKOVSKI*